



Ville d'Esch-sur-Alzette

Secrétariat

Date de l'annonce publique de la séance:

19.11.2015

Date de la convocation des conseillers:

19.11.2015

point de l'ordre du jour:

2A1

Délibération du Conseil Communal de la Ville d'Esch-sur-Alzette

Séance publique du 27 novembre 2015

Présents: Spautz, bourgmestre, Kox, Hinterscheid, Codello, échevins, Knaff, Hildgen, Zwally, Wohlfarth, Weidig, Bofferding, Hansen, Bernard, Freis, Mischo, Biltgen, Majerus, conseillers
Espin, secrétaire général

Absents: Tonnar, échevin, Maroldt, Kersch, conseillers

Le Conseil Communal;

Objet: Devis – Rue de Luxembourg (Ecole-Fossé) – éclairage public – renouvellement (Art. 4/640/222100/11220)

Considérant que le montant du devis à soumettre au conseil communal s'élève à 12.000,00 €;

Considérant qu'il s'agit d'un devis supplémentaire afin de garantir le financement des travaux vu l'adaptation du projet pour cause d'utilisation de nouvelles technologies ;

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins, et après en avoir délibéré conformément à la loi,

approuve

par 10 voix oui, 2 voix non et 4 abstentions

le devis de 12.000,00 € concernant le renouvellement de l'éclairage public dans la rue de Luxembourg (Ecole-Fossé).

En séance

Date qu'en tête

Suivent les signatures

Esch-sur-Alzette, le 10.12.2015

Pour expédition conforme,

Le secrétaire général

La bourgmestre,